

POLITIQUES DU DISTRICT SCOLAIRE 3

Objet : <i>Gestion de l'assiduité</i> <i>(se référer à la directive 3 :01 du District 3)</i>	Politique : 3 :05 Adoptée le: 17 fév. 1997 En vigueur : 17 fév. 1997 Révisée le : Page : 1 de 3
------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PRINCIPE DIRECTEUR

L'unité administrative des districts scolaires 3 et 5 s'efforce de créer un excellent climat de travail pour son personnel et un milieu propice à l'apprentissage pour ses élèves.

Elle croit fermement en l'importance de développer, chez son personnel, le goût d'atteindre un taux d'assiduité élevé puisque la présence assidue de chaque membre de l'organisme est essentielle à la réalisation de son objectif ultime, soit la livraison de services éducatifs de qualité à sa principale clientèle : les élèves.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Chaque membre du personnel, en fournissant un effort soutenu et efficace, accomplit une tâche importante et nécessaire à la livraison de la meilleure éducation possible aux élèves.

L'unité administrative des districts scolaires 3 et 5 s'attend à un niveau de rendement élevé de la part de tous les membres de son personnel. Chaque personne doit donc s'engager à être présente et prête à assumer ses tâches aux heures et dates prévues.

*L'unité administrative des districts scolaires 3 et 5, consciente que toute absence réduit sa capacité à respecter son engagement envers les élèves et les autres membres du personnel, s'engage à promouvoir et à atteindre un **niveau élevé d'assiduité**.*

